

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1390/SG/AI constatant l'avancement à l'ancienneté d'un chef de quartier.

n° 69-1390/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
25 septembre 1969

Numéro JO
n° 21 du 10/10/1969

Date du numéro
10 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée comme suit l'ancienneté de service du Chef de Quartier désigné ci-après : Abdallah Youssouf Kadamy, Chef de Quartier après quinze ans pour compter du 1^{er} février 1969.